



ABECE

ASSOCIATION BELGE DES ECO-CONSEILLERS ET CONSEILLERS EN ENVIRONNEMENT

Rapport d'activités 2007

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. LES MEMBRES – ETUDE DE LEUR PROFIL ET DE LEUR MOTIVATION	4
2. DÉFENSE ET PROMOTION DE LA PROFESSION	6
2.1. DÉCRET DU GOUVERNEMENT WALLON RELATIF À LA PARTICIPATION DU PUBLIC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	6
2.2. DÉMARCHE AL21 EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	7
2.3. INTERPELLATION DE L'UVCW ET D'IEW - BROCHURE "MA PLANÈTE, MA COMMUNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'AGENDA 21 LOCAL »	7
2.4. PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE L'UVCW ET L'ABECE	7
2.5. JOURNÉE DE RENCONTRE « ASSOCIATIONS – ÉLUS » SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT.	8
2.6. SYMPOSIUM « RETAIL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE », ORGANISÉ PAR GONDOLA	8
2.7. BIG JUMP	9
2.8. PERMANENCES DE L'ABECE	10
2.9. PRÉSENTATION ET REPRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	10
2.10. ARTICLE DANS LE SOIR	10
3. ECHANGES D'INFORMATION ET D'EXPÉRIENCES ENTRE LES MEMBRES	11
3.1. ANIMATION DU RÉSEAU - COMMUNICATION ET APPEL AUX MEMBRES	11
3.2. LE TÉLEX	11
3.3. LE TÉLEX RAPIDE	12
3.4. SITE WEB	12
3.5. SÉMINAIRES	14
« LA PRISE EN COMPTE DU COMMERCE ÉQUITABLE DANS LES ACHATS DE PRODUITS ET SERVICES », LE 5 OCTOBRE 2007 (DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE) A NAMUR	14
«ECO-CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE UTOPIE UNE RÉALITÉ ? PLUS DE 15 ANS DE BONNES PRATIQUES ET D'AMÉLIORATION », LE 11 DÉCEMBRE 2007	15
AUTRES SÉMINAIRES	16
3.6. FORMATIONS CONTINUÉES	16
RELAIS ENERGIE	16
« PARTENARIAT ET TRAVAIL EN RÉSEAU » ET « GESTION DE CONFLIT »	16
3.7. LES LOCALES	17
3.8. GROUPES DE TRAVAIL	18
4. PROJET LEONARDO	19
5. RELATIONS INTERNATIONALES	21
6. PARTENARIAT - COLLABORATION	22
6.1. CRIOC	22
6.2. MAISON DE L'URBANISME DU BRABANT WALLON	22

Introduction

2007, année d'élection à l'ABECE, a été marquée par un remaniement profond du conseil d'administration.

Stéphan Poncelet, Eric Nicolas, Bénédicte Maréchal et Heinz Werner Engel, anciens administrateurs, soit ont démissionné courant 2006, soit n'ont pas souhaité se représenter. Les cinq autres administrateurs, à savoir : Cécile Alphonse, Michaël Cotton, Catherine Hauregard, Michèle Mulders et Marcel Van Meesche se sont représentés pour un nouveau mandat. Véronique Naisse, (conseillère en environnement à l'AC de Bruxelles, membre de l'ABECE depuis 1992) et Bernard Wiaux, (conseiller en environnement à l'AC d'Estinnes, membre de l'ABECE depuis 2005) ont souhaité les rejoindre. L'assemblée générale les a tous élus.

Michèle Mulders, Présidente de l'Association depuis 1995, a quitté son poste. Le Conseil d'Administration est donc composé de sept membres avec au poste de présidente, C. Alphonse, de vice-président, M. Van Meesche, de trésorier M. Cotton et de secrétaire C. Hauregard.

Un autre événement d'importance a sans aucun doute été l'engagement, à la mi-novembre, de Pierrette Meyer, éco-conseillère (3/5e temps). Elle est assistée au secrétariat par Natacha Karvovskaïa.

Les actions de l'association ont été maintenues dans la continuité avec pour buts essentiels de favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre ses membres, de contribuer à leur formation continuée, d'assurer les relations avec leurs pairs d'autres pays mais aussi de susciter la réflexion, de défendre la profession.

Afin de pouvoir jouer pleinement son rôle de promotion et de représentation de la profession d'éco-conseiller / conseiller en environnement, l'un des objectifs majeurs de l'association était en 2007 de développer la reconnaissance de l'association.

Les actions allant dans ce sens n'ont pas manqué cette année comme en témoigne la suite de ce rapport. Pour renforcer plus encore ce professionnalisme et la communication qui y est associée, l'Association s'est dotée en 2007 d'une ligne graphique qui est utilisée autant que possible dans les communications et divers documents produits.

1. Les membres – Etude de leur profil et de leur motivation

La base de données de l'ABECE, revue en 2000, mentionnait fin décembre 266 membres. En 2007, 122 membres étaient en ordre de cotisation. 22 ont payé leur dernière cotisation en 2006 et 25 en 2005. Quelques membres récemment acceptés dans l'association n'ont pas encore payé leur première cotisation.

En 2007, le Conseil d'Administration a reçu 23 demandes d'adhésion, 20 candidats ont été acceptés comme membres adhérents. Les autres ne répondaient pas aux critères de base. Lors de l'Assemblée Générale, 15 membres adhérents ont été acceptés comme membres effectifs.

A la mi-juillet, une étude du profil des membres a été réalisée par Bernard Wiaux. Les grandes lignes en sont :

- Les éco-conseillers et conseillers en environnement, membres de l'ABECE, sont à 74,5% universitaires, 10,3% ont un diplôme supérieur de type long et 14,2% ont un diplôme supérieur de type court.
- Moins de deux membres de l'ABECE sur trois sort de l'Institut Eco-Conseil. L'ABECE ne peut donc en aucun cas être assimilée à une amicale d'anciens élèves de l'Institut. 10% des membres sont issus de l'IGEAT (ULB) et 9% de l'IAP – CUNIC.
- 38% des membres travaillent dans des administrations communales, 27,7% dans le monde associatif, 17,5% dans diverses administrations publiques (hors administrations communales), 12,4% dans le privé et 4,4% sont indépendants.

Une analyse de leur(s) motivation(s) a également été effectuée. Les données étaient disponibles pour 117 membres effectifs. Les motivations sont souvent multiples. Les résultats sont repris dans le tableau ci-dessous :

Réseau	Association professionnelle		31
	Promotion et défense du métier	Vers le public	16
		Vers les autorités	4
	Contacts avec les collègues	Echange d'expériences	84
Echange d'outils		33	
Formation permanente			35
Informations	Législation / Subsidés		7
	Généralités		28
	Nouveautés		26
Promotion du Développement durable			7
Emancipation personnelle	Offres d'emploi		8
	Connaissances pratiques		51
	Connaissance de personnes		40
	Valorisation par son appartenance à l'ABECE pour une recherche d'emploi		16
Volonté de s'impliquer dans l'ABECE			8
Participation aux activités de l'ABECE			21
International			2

Tableau 1 : motivation des membres (Etat 2007 sur base de 117 membres effectifs)

Ce tableau n'est pas sans rappeler l'article 3 des statuts qui fixe l'objet de notre association. Cette analyse a permis au Conseil d'Administration d'améliorer certains outils existants et d'envisager de nouveaux services afin de mieux répondre aux attentes de ses membres.

Le Conseil d'Administration a entamé cette année une profonde réflexion notamment pour revoir les critères et les modalités d'adhésion. La volonté est de garder une exigence d'un haut niveau de qualification pour les membres adhérents mais aussi de veiller à ce que les membres effectifs puissent être reconnus sur base de leurs pratiques professionnelles, en concordance avec



le référentiel métier, tout en développant concrètement l'échange d'expérience et le réseau, entre autres par la création d'une banque de données « expériences » (domaine de compétences, méthodologies...). Par ailleurs, le Conseil d'Administration a également mené une réflexion profonde sur la restructuration du site Internet avec notamment différents niveaux d'accès (grand public, membres adhérents, membres effectifs, conseil d'administration).

Parallèlement, le recensement des formations complémentaires en environnement en Belgique francophone sera poursuivi. Sur cette base, un dialogue pourra être installé avec les différentes institutions de formation et bien sûr leurs étudiants. L'un des soucis du Conseil d'Administration est de veiller à mieux communiquer avec l'ensemble de ces institutions, de leurs étudiants et de leurs anciens.

La démocratie participative étant une valeur essentielle du métier, l'ensemble de cette réflexion sera soumise aux membres.

Mieux se connaître pour mieux avancer

2. Défense et promotion de la profession

2.1. Décret du Gouvernement Wallon relatif à la participation du public en matière d'environnement

En Région Wallonne, l'un des événements majeurs de 2007 pour le métier d'éco-conseiller fut le vote par le Gouvernement du décret relatif à la participation du public en matière d'environnement, dont le 3^e paragraphe habilite le Gouvernement à octroyer une subvention aux communes pour l'engagement ou le maintien d'un conseiller en environnement. Après les aléas de ces dernières années, l'ABECE ne peut que se réjouir de ce vote.

Dans le cadre de la rédaction de ce projet de décret, le statut des conseillers en environnement a donné lieu à de multiples réflexions. L'ABECE est intervenue auprès du Ministre Lutgen afin de défendre la qualité de la formation ainsi que les nombreuses compétences des conseillers en environnement. Les critères prévus dans le texte adopté en 2^e lecture étaient du point de vue de l'association tout à fait insuffisants. L'avis remis par l'ABECE, allant dans le même sens que ceux remis par le CWEDD et le Conseil d'Etat, a été entendu. Les critères retenus dans le projet de décret sont assez proches de ceux défendus par l'ABECE. Les critères retenus sont : « Tout conseiller en environnement est titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement de type long, complété d'une formation en environnement ou dispose d'une expérience professionnelle en environnement de cinq ans minimum. »

Bien sûr, un arrêté d'exécution qui définira, entre autres, la subvention prévue est encore nécessaire. En juin, le Gouvernement Wallon adoptait en première lecture l'avant-projet d'arrêté y relatif. L'ABECE en a pris connaissance et a transmis l'avis suivant au Ministre Lutgen :

« L'ABECE se réjouit de voir se concrétiser l'octroi aux communes d'une subvention pour le maintien ou l'engagement de conseiller en environnement.

L'ABECE ne peut que se réjouir de cette subvention mais aussi de ces conditions d'octroi :

- Critères de formation des conseillers en environnement ;
- Nécessité de suivre une formation continuée organisée par le CePeFEDD ;
- Possibilité pour les communes d'éventuellement s'associer pour l'engagement d'un conseiller en environnement ;
- Possibilité de temps partiel ;
- Possibilité de différentes formes de contrats de travail ou marché de service.

L'ABECE se réjouit également de l'article 60 qui prévoit comme dispositions transitoires l'organisation d'une formation en environnement organisée par le CePeFEDD pour les personnes qui ne répondent pas aux critères définis par le décret. Il est en effet important que cette formation soit de qualité et que les mesures transitoires permettent l'accès aux subsides à des personnes exerçant réellement le métier de conseillers en environnement et pas à des agents techniques travaillant depuis longtemps dans un service « Environnement » mais sans développer les compétences propres aux conseillers en environnement.

La seule inquiétude de l'ABECE réside dans la nécessité pour les communes souhaitant bénéficier de la subvention de disposer d'un agenda local 21 dans l'année suivant la décision d'octroi de la subvention. Il est évident que l'ABECE souhaite voir les AL21 se développer dans les communes wallonnes et que les conseillers en environnement peuvent être l'initiateur, voire le porteur du projet mais il convient de constater qu'il n'est pas possible de disposer d'un AL 21 de qualité en un an. Le lien entre la subvention et l'AL 21 ne doit pas être un frein à l'engagement de conseillers en environnement dont les communes ont grand besoin, ni un risque de voir de « mauvais » AL21 voir le jour par « obligation ». Une solution pourrait peut-être être de prévoir un échelonnage sur trois ans : déclaration et début de la phase active la première année, engagement du diagnostic et processus participatif la deuxième année, processus participatif et signature de la charte la troisième année. Pour les années suivantes : réalisation effective des fiches-projets prévues. »

Cet avis a été rendu public. Tant le CWEDD que l'UVCW en ont pris connaissance avant de rendre leur avis.

Un travail ardu mais essentiel pour un avenir plus serein.

2.2. Démarche AL21 en Région de Bruxelles-Capitale

Au cours d'un atelier sur l'AL21 et le DD qui s'est tenu à l'AVCB le 25 juin 2007, un riche débat a débuté à propos des critères et conditions d'accès à un appel à projet que la Région bruxelloise avait l'intention d'adresser aux communes début 2008 pour les aider à se lancer dans une démarche d'AL21. Pour que cet appel puisse répondre aux préoccupations réelles des communes, Monsieur Eric Van Poelvoorde, représentant du Cabinet de la Ministre Huytebroeck ainsi que Joëlle Van Bambeke de Bruxelles Environnement-IBGE ont souhaité rencontrer les éco-conseillers / conseillers en environnement communaux. A cette fin, une réunion de la locale bruxelloise a été organisée le 10 juillet à laquelle ont participé : Marie-Hélène Steurs (Anderlecht), Véronique Naisse (Bruxelles), Nathalie Carlier (Ixelles), Alain Simon (Molenbeek-St-Jean), Adeline Gobert (Schaerbeek), Michèle Mulders (Schaerbeek), membres de l'ABECE ainsi que d'autres représentants communaux et Philippe Mertens (AVCB). Les remarques émises par les communes ont de ce fait pu être prises en considération et l'appel à projets adapté en conséquence. Ainsi, un des points abordés lors de la discussion portait notamment sur la manière de pouvoir s'assurer au maximum l'implication réelle des communes. Une des conditions de base à remplir a dès lors spécifié l'obligation d'un cofinancement communal correspondant à 10% du subside octroyé. Par ailleurs, l'appel à projet a prévu que 2 catégories de projets soient subsidiables, permettant aux communes, selon leur niveau d'engagement, de pouvoir quand même prétendre aux subsides. Cette rencontre fut donc des plus fructueuses.

Un partage de l'expérience de terrain pour aider à la création d'outils efficaces

2.3. Interpellation de l'UVCW et d'IEW - Brochure « Ma planète, ma commune du développement durable à l'Agenda 21 local »

Début 2007, l'UVCW et IEW publiaient une brochure intitulée "Ma planète, ma commune du développement durable à l'Agenda 21 local ». La publication ne faisait nullement référence au métier d'éco-conseiller. Or, les éco-conseillers/conseillers en environnement et notamment ceux présents en commune sont souvent, pour ne pas dire systématiquement, de par leurs fonctions initiateurs, porteurs, coordinateurs de nombreuses actions et projets directement en prise avec le développement durable (agenda 21, PCDN, PCDR, Plan de mobilité, Relais Energie, projet participatif, gestion des déchets,...).

Si l'ABECE ne pouvait que se réjouir de voir un outil de sensibilisation à l'Agenda 21 local à destination des mandataires, elle a souhaité interpeller l'UVCW et IEW. L'objet n'était bien sûr pas de revendiquer l'exclusivité des actions DD en commune, mais bien de souligner le fait que les actions d'un éco-conseiller / conseiller en environnement sont indéniablement en lien avec le DD et surtout dans sa traduction au niveau local au travers d'un AL21.

Ces deux interpellations ont ensuite permis des rencontres et des collaborations avec l'UVCW et IEW.

Toujours rester en alerte

2.4. Protocole de collaboration entre l'UVCW et l'ABECE

De nombreux membres de l'ABECE travaillant dans les administrations communales wallonnes, il nous a semblé important de renforcer nos liens avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW).

L'UVCW rassemble et représente tous les pouvoirs locaux de la Région wallonne. Elle a pour objet de les aider à remplir l'ensemble de leurs missions au service du citoyen et d'assurer la promotion de leur action, de leur autonomie et, par-là, de la démocratie locale. Dans tous les domaines intéressant la gestion communale, l'UVCW assure un service d'assistance-conseil pluridisciplinaire. La matière de l'environnement bénéficie bien sûr de ce type d'approche.

C'est pourquoi, en vue de maximiser la promotion des mesures et des comportements favorables à une gestion durable de l'environnement et le service à leurs membres, l'ABECE et l'UVCW ont décidé d'unir leurs forces par la concertation et la coopération, dans le respect de leurs missions respectives précitées.

Un protocole a été signé le 20 novembre 2007 par les deux associations. Celui-ci prévoit une collaboration dans le domaine de



l'information, de la formation et de la promotion mutuelle, ainsi qu'en matière de compilation et de diffusion de bonnes pratiques et de consultance juridique, scientifique, technique et de gestion. La collaboration prévoit également de défendre les intérêts des membres respectifs, notamment par des échanges lors de projet ou initiative gouvernementale ayant trait à la fonction d'éco-conseiller et de conseiller en environnement.

Déjà avant la signature, cette collaboration était effective. Depuis mai 2007, les échanges ont été nombreux entre l'ABECE et l'UVCW, et notamment lors de la remise d'avis concernant l'avant-projet d'arrêté d'exécution prévoyant un subside pour les conseillers en environnement, lors du séminaire du 5 octobre dernier sur le Commerce équitable organisé par l'ABECE à Namur...

Win-win, formalisation d'une collaboration présente mais surtout future

2.5. Journée de rencontre « associations – élus » sur la participation citoyenne dans le domaine de l'environnement.

Suite notamment à l'interpellation faite à IEW début 2007, une rencontre s'est tenue entre l'ABECE et IEW.

Cette dernière a invité l'ABECE à participer, le 22 septembre 2007, à une journée d'échanges entre les élus locaux et le monde associatif, laquelle aboutirait à des recommandations reprises dans une charte « pour une participation citoyenne dans le domaine de l'environnement », à laquelle souscrirait l'ensemble des participants.

Les éco-conseillers / conseillers en environnement communaux jouent un rôle important dans la participation citoyenne lors des enquêtes publiques mais aussi dans les agendas locaux 21, les PCDR, PCDN... Il semblait donc important que les éco-conseillers/conseillers en environnement soient bien représentés à cette journée et qu'ils puissent enrichir les échanges de leur éclairage et de leurs expériences. Cette présence et cet apport sont apparus d'autant plus nécessaires que suite à un conseil associatif sur les enquêtes publiques, IEW avait rédigé un document de synthèse, appelé à former la base d'une position de la fédération... document peu élogieux pour les éco-conseillers !

L'ABECE n'a pas manqué de réagir auprès d'IEW et a écrit à Jean-Yves Saliez, secrétaire général d'IEW. Sans contester le fait que quelques-unes des associations, membres d'IEW, puissent rencontrer parfois des difficultés lors d'enquêtes publiques, il était important de bien rappeler le rôle de l'éco-conseiller/conseiller en environnement communal et de montrer combien il peut encadrer positivement les citoyens.

L'ABECE a bien entendu accepté avec plaisir l'invitation à cette grande journée de rencontre. Un appel aux membres a été lancé (voir point 3.1) afin de susciter une large participation. Représentaient l'association les membres suivants: Cécile Alphonse, Marie-José Arias, Marie-Ange Kellens, Nicolas De Beurme, Dimitri Phukan et Bernard Wiaux (Michel Dejong, ayant un imprévu, était excusé). D'autres membres étaient présents mais représentaient leurs institutions professionnelles : Gilles Meeus (Espace Environnement), Eric Nicolas (Institut Eco-Conseil), Camille Dermonne (Institut Eco-Conseil) ainsi que Chantal Bassiaux (AC de Tellin). Cette journée s'est articulée autour d'un travail en quatre ateliers. Tant lors de ces ateliers qu'au cours des échanges qui ont suivi, ils ont pu témoigner par des exemples concrets de leur apport en tant que professionnel de l'environnement et de la communication. Ils ont aussi pu contribuer aux recommandations à suivre pour atteindre au mieux l'objectif tant d'une participation citoyenne que de l'accès à l'information jusqu'à la décision finale.

Etre là pour être reconnu

2.6. Symposium « Retail et Développement durable », organisé par Gondola

L'ABECE a été sollicitée par Gondola Magazine afin de collaborer dans le cadre d'un symposium intitulé « Retail et Développement durable ». Cette participation au symposium était une superbe occasion de promouvoir le métier d'éco-conseillers/conseillers en environnement dans un milieu dans lequel il est encore peu présent, à savoir les entreprises et plus particulièrement les sociétés de grandes distributions.

GONDOLA Magazine (www.gondolamagazine.com) est la revue professionnelle de référence dans le Retail belge et luxembourgeois. Il couvre tous les mois l'actualité de la grande distribution. GONDOLA Magazine se veut l'interface entre le fabricant, l'importateur et le grossiste, d'une part; d'autre part les centrales d'achat et les magasins (F1, F2, F3). Il s'adresse aussi aux prestataires de services de la filière distributive (transport, communication, énergie, informatique, logistique, promotion...). Les Golden Gondola récompensent annuellement les nouveaux produits les plus performants.

Cinq éco-conseillers / conseillers en environnement, membres de l'ABECE, ont animé des tables-rondes sur le temps de midi. Julie Castiaux animait une table-ronde sur les labels, Paloma Castro-Perez sur l'éco-consommation, Michaël Cotton sur l'énergie et l'éco-construction, Vincent Degrelle sur les produits éthiques et Jean-Marie Savino sur les emballages.

Notre présidente a conclu la journée par une intervention présentant l'association et le métier mais aussi des actions menées par l'association ou par des membres dans le secteur de la grande distribution. Le programme de la journée ainsi que la présentation de Cécile Alphonse sont téléchargeables sur le site de l'ABECE, www.abece.be.



Une porte ouverte à ne pas laisser se refermer

2.7. Big Jump

Participer au Big Jump, journée de baignade européenne (organisée en Région Wallonne par IEW en collaboration avec des associations locales) était une opportunité de plus d'encourager une démarche citoyenne et de s'y impliquer activement mais c'était aussi une superbe occasion de présenter le métier d'éco-conseillers / conseillers en environnement. Qui sont les éco-conseillers et conseillers en environnement ? Que font-ils ? Où travaillent-ils ? Pour qui ? Comment contribuent-ils au Développement Durable ?

L'ABECE a donc participé à l'opération en mettant sur pied le 15 juillet un Big Jump au Centre nautique La Marlette à Seneffe. Sans être un succès de foule, le saut à 15 heures précises a attiré 25 « jumpers » et une cinquantaine de spectateurs. Le verre de l'amitié qui l'a suivi a permis des échanges intéressants entre citoyens et professionnels de l'environnement, l'intérêt étant renforcé par la présence de 2 éco-conseillères du Contrat de Rivière Senne.

L'action a aussi permis une campagne de presse tant par l'organisateur régional que par l'ABECE qui a envoyé deux communiqués de presse spécifiques avec pour objectif tant d'informer de l'événement que de parler du métier d'éco-conseiller. Le retour médiatique a été important pour l'ensemble de l'action du Big Jump. Celui lié à l'action de l'ABECE a dépassé toutes les espérances de l'association. En plus des annonces préalables de la journée dans la presse locale et sur divers sites Internet, des articles sur le Big Jump de l'ABECE ont été publiés dans :

- La Dernière Heure du 10/7/2007 – « Saut à Seneffe : les éco-conseillers vont se mouiller en faveur des eaux de baignades »
- La Nouvelle Gazette du 13/7/2007 – « Un big jump dans des eaux propres »
- La Dernière Heure – Mons-Centre-Charleroi du 16/7/2007 – « Big jump à Seneffe »
- La Nouvelle Gazette du 18/7/2007 – « Seneffe – Des eaux de bonne qualité »
- Info Senne n°5 – « Big Jump à Seneffe »
- La Nouvelle Gazette du 31/12/2007



Et surtout, le média télévisuel était présent. Le reportage dans le JT de 19h30 du 15/7/2007 (RTBF) sur le Big Jump présentait des séquences tournées à Seneffe ainsi qu'une interview de la présidente de l'ABECE. Un reportage a également été diffusé sur TéléSambre. Il abordait autant le Big Jump que le métier d'éco-conseiller / conseiller en environnement.

Un petit investissement, une belle collaboration, une superbe réussite et surtout une visibilité exceptionnelle !

2.8. Permanences de l'ABECE

La présence d'une secrétaire, Natacha Karvovskaïa, au siège social de l'Association a permis d'assurer du lundi au vendredi de 9h à 15h30 une permanence téléphonique et lui a donc offert une possibilité de plus de répondre aux nombreuses questions que la profession suscite.

Les appels téléphoniques ne sont pas nombreux, la plupart des personnes préfèrent la messagerie électronique au téléphone. Le nombre des appels dépend de l'actualité de l'association (séminaires en cours, actions, communications du CA, etc.) et varie entre 5 et 15 appels par mois.

Le nombre journalier de mails est difficilement quantifiable et dépend de l'actualité également. Une estimation tourne néanmoins autour de 30.

En plus des demandes spécifiques des membres (code d'accès pour le site Internet, déclaration de créance...), l'objet des appels et des mails porte fréquemment sur :

- les demandes d'information sur le métier & formations y donnant accès ;
- les demandes de stage, demandes de diffusion d'informations dont les offres d'emploi ;
- les demandes d'inscription aux formations ;
- les demandes de renseignements relatives aux subsides ou diverses aides des autorités communales et régionales en matière de primes vertes, d'audit environnemental et bien sûr sur les primes à l'engagement d'éco-conseiller.

Toujours prêt

2.9. Présentation et représentation de l'Association

Des membres du conseil d'administration ont été chargés de présenter l'association et ses objectifs auprès des instituts de formation :

- L'Institut Eco-conseil, Namur, 16 février 2007 (16ème promotion).
- L'IGEAT, ULB, le 3 avril 2007
- L'IAP à Charleroi, le 18 mai 2007

Le référentiel métier de l'ABECE a été détaillé aux stagiaires éco-conseillers de l'Institut Eco-Conseil, le 26 octobre 2007.

Comme tous les ans, l'ABECE a été officiellement représentée dans les jurys d'évaluation des stagiaires éco-conseillers de l'Institut Eco-conseil. Le référentiel métier est également envoyé aux membres des jurys comme outil de « référence » dans leur prise de décision.

Promotion et représentation aident à être connu et reconnu

2.10. Article dans le Soir

Le Soir du 15 septembre 2007 développait un dossier sur l'environnement. Un encadré, titré « Les hommes verts de l'entreprise », présentait le métier d'éco-conseiller / conseiller en environnement et l'ABECE. Le texte relatait une ancienne interview de Michèle Mulders mais restait néanmoins tout à fait d'actualité. C'est grâce à cet article que l'équipe Gondola Magazine a découvert le métier et l'association et a dès lors contacté cette dernière pour une participation au symposium « Retail et développement durable » du 29 novembre (voir point 2.6.)

Visible, toujours plus visible... Les médias, nos partenaires

3. Echanges d'information et d'expériences entre les membres

3.1. Animation du réseau - Communication et appel aux membres

Aussi souvent que le justifie l'actualité, des communications spécifiques sont adressées aux membres. Le vote par le Gouvernement wallon du décret relatif à la participation du public en matière d'environnement et l'adoption en première lecture de l'avant-projet d'arrêté y relatif fut l'une des premières. L'objectif de cette communication était non seulement de les informer de l'évolution du dossier et des interventions de l'ABECE mais aussi de susciter leurs réactions, de leur vécu dans leur administration, des problèmes qu'ils rencontraient afin de pouvoir au mieux défendre le métier et les éco-conseillers en commune.

La volonté de l'Association est en effet réellement de dynamiser le réseau et de susciter de plus en plus d'échanges d'informations et d'expériences entre les membres. Le Conseil d'Administration a, en 2007, sollicité à plusieurs reprises ses membres.

- L'ABECE a fait appel aux membres pour représenter les éco-conseillers et conseillers en environnement lors de la journée de rencontre « associations – élus » sur la participation citoyenne dans le domaine de l'environnement de 22 septembre 2007, organisée par IEW. Six membres y ont finalement participé au nom de l'association. Quatre autres n'ont pu se libérer mais se sont montrés très intéressés par de telles activités. Quatre autres représentaient officiellement leurs propres institutions professionnelles.
- En octobre, un appel aux membres a été lancé afin d'identifier les éco-conseillers/conseillers en environnement ayant travaillé, ces dernières années, dans le Retail et sur quelques thèmes que ce soient (produits bio, produits éthiques, labels, éco-consommation, emballage, étiquetage, éco-construction, économie d'énergie, transport, mobilité, formation, contacts avec la clientèle...). Le retour des membres a permis d'illustrer l'intervention « Retail et développement durable. Que peuvent apporter les éco-conseillers ? » présentée par notre Présidente lors du symposium organisé par Gondola Magazine, le 29 novembre 2007 mais aussi de proposer aux organisateurs des éco-conseillers/conseillers en environnement afin d'assurer l'animation de cinq tables-rondes.
- Les intervenants et animateurs des tables-rondes du colloque du 11 décembre 2007 sur le développement durable (voir point 3.5) ont pu être identifiés notamment grâce à un appel à collaboration lancé aux membres.

Bien sûr, le réseau est activé par d'autres outils tels que le Télex, le Télex Rapide, le site Internet et plus spécialement le forum, les formations continuées, les séminaires, les groupes de travail, les locales... qui sont tous développés dans la suite du rapport.

Les moments d'échanges plus informels sont aussi à privilégier. C'est pourquoi l'Association a souhaité le jour du Big Jump organiser un barbecue auxquels étaient conviés bien sûr les membres de l'ABECE mais aussi d'autres professionnels de l'environnement et les étudiants de troisième cycle en environnement. Une délégation assez importante d'étudiants de l'IGEAT était d'ailleurs présente.

Le réseau, une réalité

3.2. Le Télex

Depuis 2005, la partie rédactionnelle du Télex est principalement assurée par l'équipe de l'ALECE (locale liégeoise) et coordonnée par Catherine Hauregard, administratrice de l'ABECE. La mise en page du bimestriel, ainsi que son impression et l'envoi ont été pris en charge par le secrétariat de l'ABECE. Cette équipe n'a pas pu cette année tenir le rythme de croisière.

En 2007, le périodique d'information entre éco-conseillers / conseillers en environnement a été publié du n°93 au n°95.

Le Télex ne peut vivre que grâce à la collaboration et à l'apport concret des membres. Un appel dans ce sens a été lancé et manifestement entendu... Quelques articles de fond ont été envoyés fin d'année par des membres désireux de partager leur expérience. Ils pourront être publiés dans le Télex n°96, numéro qui a pu être préparé courant décembre par Pierrette Meyer. D'autre part, une réorganisation s'amorce. Véronique Naisse a repris la recherche d'informations liées aux rubriques bruxelloises.

Le Télex traduit, synthétise, illustre, échange, informe, appelle, transmet...

3.3. Le Téléx Rapide

Depuis quelques années, une version électronique du téléx, reprenant l'agenda et quelques infos rapides, est envoyée aux membres. En 2006, cette newsletter était mensuelle. Dans un souci de donner une information rapide, de susciter davantage d'interactivité entre les membres mais aussi de leur offrir de nouveaux services, il a été décidé en 2007 de passer à un Téléx Rapide bimensuel, voire plus fréquent encore en fonction des nécessités. Le Téléx Rapide est cette année paru 25 fois.



Parallèlement à l'augmentation de la fréquence, un gros effort a été fourni pour en améliorer tant la forme que le contenu.

Depuis mai, Natacha Karvovskaïa a recours à l'html pour le Téléx Rapide. Ce qui a permis de rendre les informations plus claires et plus « accessibles » grâce aux liens hypertexte, de gagner du temps lors de la rédaction, de l'encodage et de la diffusion, ainsi que d'améliorer sa présentation graphique. Un lien direct, inséré en haut de la lettre, relie la newsletter avec sa version sur le serveur et la rend accessible aux membres de manière indépendante.

En ce qui concerne le fond, l'effort s'est porté sur le choix d'informations adaptées afin de donner au Téléx Rapide une réelle plus value pour les éco-conseillers en environnement / conseillers en environnement par rapport aux diverses Newsletters déjà présentes sur la toile.

Sur base de l'analyse des motivations des membres (voir point 1) mais aussi des multiples demandes adressées à la permanence, il est apparu que les membres (ou membres potentiels) étaient désireux de trouver des offres d'emploi spécifiques au métier d'éco-conseillers / conseillers en environnement. C'est ainsi qu'est venue l'idée de développer la rubrique « Offre d'emploi » sur le site Internet relayée de façon synthétique dans le Téléx Rapide.

En décembre 2007, deux rubriques supplémentaires ont été créées : « Activités de l'ABECE » et « Toute dernière minute ». La première permet au travers d'un bref éditto de donner régulièrement et rapidement des nouvelles de l'association (annonce d'activités, décision du CA, communications spécifiques...). La deuxième est ouverte aux appels de membre, recherche de service, de collaboration d'associations partenaires...

Toujours sur la balle

3.4. Site WEB

Dans son souci de développer la reconnaissance de l'Association, l'équipe a apporté un soin tout particulier au site Internet www.abece.be. Les améliorations portent principalement sur sa gestion, avec des mises à jour régulières, voire quotidiennes, et une meilleure mise en évidence des événements qu'ils soient internes ou externes à l'ABECE, grâce à la réorganisation du site et la création de nouvelles pages. Le recours aux (nouvelles) pages Web en tant qu'outil de lancement et de suivi des séminaires, a apporté une meilleure visibilité aux événements et a facilité leur médiatisation. Par exemple, pour chaque séminaire, il est possible de trouver le programme, la liste des participants, les présentations et divers documents utiles en pdf à télécharger, des liens directs... Le fait de proposer les versions électroniques des présentations à télécharger via le site a permis à l'association d'organiser ses dernières activités dans un meilleur respect de l'environnement.

La spécificité du métier d'éco-conseiller / conseiller en environnement suscite toujours beaucoup de questions. Afin d'en faciliter la compréhension par le plus grand nombre, un moyen était de donner une place de choix à notre Référentiel Métier. Il est maintenant accessible à partir de la page d'accueil et a changé de présentation en passant du format pdf au format html. Ce nouveau format permet au lecteur une navigation plus libre et plus ciblée entre les chapitres du document.

Soucieux de ne pas limiter les échanges d'information entre membres mais bien de s'ouvrir au maximum vers l'extérieur, un forum « tout public » a été ouvert début avril. Il y a encore peu de passage (68 messages au 31.12.2007) mais le nombre d'inscrits (55 membres au 31.12.2007) augmente. Cette rubrique semble en tout cas répondre à un besoin de candidats éco-conseillers.



L'espace « Membre » n'a pas échappé à cette amélioration générale.

Comme développé au point 3.1, pour répondre aux attentes de ses membres, l'association a créé une rubrique « offres d'emploi ». Le marché de l'emploi est très ouvert ces derniers mois dans les domaines de compétences des éco-conseillers /conseillers en environnement. Dès lors, la rubrique des offres d'emploi bénéficie des mises à jour quasi journalières. L'annuaire professionnel des membres de l'ABECE a également fait l'objet d'une mise à jour plus fréquente.

L'intérêt que suscite le site est grandissant. Les statistiques en témoignent...

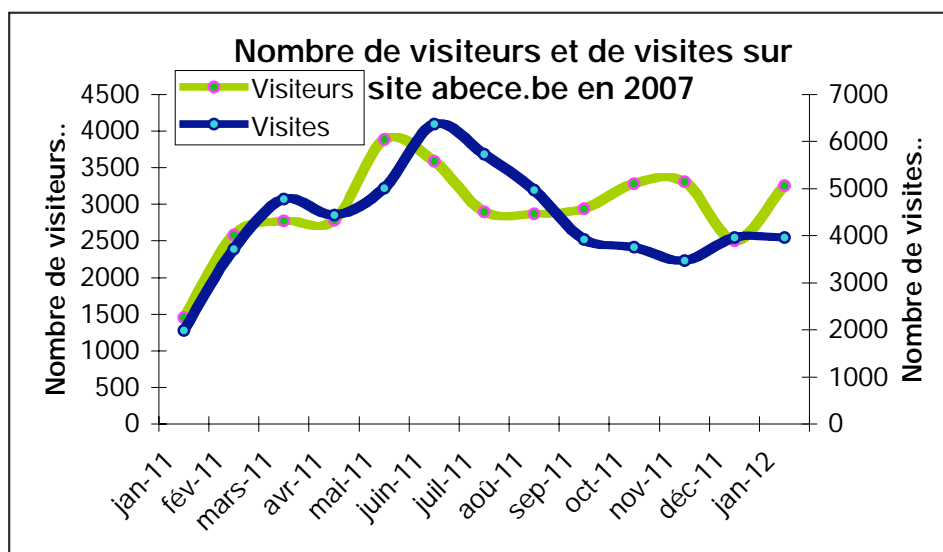
Mois	Totaux journaliers		Totaux mensuels		
	Pages	Visites	Visiteurs	Visites	Pages
janv-07	288	141	1452	1984	4044
févr-07	287	132	2582	3714	8061
mars-07	347	154	2778	4778	10768
avr-07	343	147	2788	4433	10304
mai-07	365	161	3885	5012	11327
juin-07	402	212	3590	6379	12065
juil-07	349	185	2901	5736	10820
août-07	313	160	2874	4973	9706
sept-07	301	130	2941	3918	9043
oct-07	310	121	3284	3752	9627
nov-07	323	115	3308	3470	9703
déc-07	373	127	2505	3964	11577

moyennes 2006	250	100	2000	3000	
moyennes 2007	333	148,75	2907	4342,75	9753,75
Evolution	+ 33 %	+ 49 %	+ 45 %	+ 45 %	

Tableau 2 : Résultats des visites sur le site abece.be en 2007

La fréquentation du site s'est sensiblement améliorée en 2007 par rapport à 2006, avec une augmentation du nombre mensuel de visites et de visiteurs de 45%.

Petit rappel - En 2005, le site atteignait le chiffre de 10.342 visiteurs. Le changement de serveur d'hébergement en 2006 a permis d'obtenir des statistiques plus détaillées, à savoir: pages vues/jour: 200-250; visiteurs/mois : environ 2000; visites/jour: 100 et visites/mois: 3000.



Ce graphique permet de constater une nette augmentation des visites et des visiteurs dès le mois de janvier avec un pic d'activités sur le site en mai-juin.

Au niveau des pdf, c'est la brochure Germaine et le montage de Rentokil sur les pigeons qui ont le plus de succès :

Top 10 sur un total de 894 URLs - mai 2007		
#	Hits	URL
1	661	/germaine/pdf/Germainefr.pdf
2	310	/pdf/pigeonnier_urbain.pdf
3	245	/pdf/21projets.pdf
4	238	/pdf/abece.pdf
5	196	/pdf/experiences.pdf
6	189	/germaine/pdf/indicateurs.pdf
7	79	/pdf/trmnl.pdf
8	48	/germaine/pdf/admpubliquenl.pdf
9	48	/germaine/pdf/admpublique.pdf
10	8	/relais-energie/jour1/Bois-Energie.pdf

Le site Internet est entièrement géré par l'Association : Natacha Karvovskaia, secrétaire, garantit sa mise à jour régulière, Jonas Moerman, éco-conseiller au Réseau Eco-Consommation, membre de l'ABECE, est en quelque sorte l'Helpdesk et intervient au moindre problème. Quant au forum, sa gestion et son animation sont assurées par Samantha Straet, éco-conseillère de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Namur, membre également.

Accessibilité, facilité, rapidité

3.5. Séminaires

« La prise en compte du commerce équitable dans les achats de produits et services », le 5 octobre 2007 (dans le cadre de la semaine du commerce équitable) à Namur



Les acheteurs institutionnels publics et privés emboîtent aujourd'hui encore peu le pas vers l'achat de produits issus du commerce équitable, que ce soit de manière directe ou indirecte dans le cadre de contrats de service de type vending ou catering. Malgré tout l'offre en matière de produits et services de qualité répondant aux critères du commerce équitable ne cesse d'augmenter. Les expériences de terrain montrent que les éco-conseillers sont des acteurs relais privilégiés et incontournables pour introduire un changement de comportement d'achat au sein des organisations publiques et privées.

C'est pourquoi l'ABECE a souhaité organiser une journée de formation dans le cadre de la 6^e édition de la Semaine du Commerce Équitable (3 au 13 octobre 2007). L'objectif était de faire le point sur :

- les expériences réussies d'achats de produits issus du commerce équitable tant dans le secteur public que privé,
- les critères d'achats à utiliser pour promouvoir le commerce équitable à utiliser dans différents types de cahiers des charges achat (achat de produits uniquement / contrats de service vending ou de catering).

Cette journée était destinée aux éco-conseillers et conseillers en environnement en poste dans le secteur public, privé et associatif. Il leur a été demandé d'inviter les responsables logistiques et les acheteurs de leur organisation. Toute autre personne était bien sûr la bienvenue. La diffusion de l'information s'est effectuée via les sites Internet et newsletters de UVCW, Max Havelaar, Réseau Eco-Consommation, Info-Durable, Réseau Idée... Ont été invités les éco-conseillers / conseillers en environnement en poste, les étudiants de divers instituts de formations en environnement (ULB, ULG, IEC, IAP, etc.), l'Association des logisticiens et acheteurs privés...

Pas moins de 50 personnes ont assisté au séminaire. Les personnes intéressées par le sujet mais n'ayant pu participer, ont pu se procurer les documents via email et internet.



Cette journée d'échanges a permis d'élargir le débat des achats « durables » en présentant des expériences réussies d'achats de produits issus du commerce local et de l'agriculture biologique. La prise en compte de critères éthiques et sociaux pour l'achat de vêtements de travail fabriqués dans le sud a été également abordée.

Cette formation qui s'est déroulée le 5 octobre 2007 à Namur, était financée avec le soutien du Fair Trade Centre (Coopération technique belge).

L'ensemble des documents à savoir programme, liste des participants, présentations des orateurs en pdf et guide du commerce équitable sont accessibles sur le site www.abece.be.

«Eco-conseil et Développement Durable : une utopie une réalité ? Plus de 15 ans de bonnes pratiques et d'amélioration », le 11 décembre 2007

A l'approche du vote de l'arrêté d'exécution visant notamment à octroyer une subvention aux communes pour l'engagement ou le maintien d'un conseiller en environnement, il a semblé important à l'ABECE de présenter diverses expériences d'éco-conseillers / conseillers en environnement, principalement dans les Communes wallonnes. Elle a dès lors chargé Delphes Dubray, éco-conseillère indépendante d'organiser, le 11 décembre 2007 un séminaire intitulé «Eco-conseil et Développement Durable : une utopie une réalité ? Plus de 15 ans de bonnes pratiques et d'amélioration » à Namur. La matinée était dédiée aux exposés et l'après-midi aux échanges en tables-rondes. Les objectifs de ce séminaire étaient de montrer par des exemples la contribution des conseillers en environnement et éco-conseillers au Développement durable, de partager les méthodes, les outils, les pratiques et d'identifier des améliorations, des freins, des pistes de solution.

Le séminaire a été rehaussé par la présence et l'intervention de Monsieur Stéphane Nicolas, représentant le Ministre Lutgen retenu en dernière minute. Après une rapide introduction de la Présidente et une présentation « Des pratiques à la philosophie » par Hadelin de Beer (membre de l'ABECE), les différents exposés ont abordé les divers piliers du Développement Durable, illustrés des expériences des membres à savoir : « Eco-conseil et économie » par Caroline Bini, « Eco-conseil et social » par Sylvie De Praetere, « Eco-conseil et environnement » par Véronique Gontier, « Eco-conseil et participation » par Philippe Schoemans, « Eco-conseil et culture » par Bernard Wiaux et « Eco-conseil et Europe » par Marcel Van Meesche.



L'après-midi, quatre tables rondes ont traité des aspects suivants :

1. Economie : Les entreprises peuvent-elles concilier rendement économique avec les deux autres piliers (social et environnemental) ? Animée par Caroline Bini

2. Social : Une société moins matérialiste, de nouveaux métiers, des interventions plus manuelles, le Développement Durable intègre les notions de respect, d'insertion et est aussi l'affaire des moins bien nantis. Animée par Sylvie De Praetere.
3. Environnement : Préserver l'environnement n'est pas toujours aussi coûteux qu'on le croit. Animée par Véronique Gontier
4. Participation : Démarche parfois longue, parfois lourde mais toujours bénéfique. Animée par Marc Degreef, également membre de l'ABECE.

Au-delà de l'échange d'expériences, un autre objectif de l'ABECE était la promotion du métier. L'invitation a donc été lancée tout azimut : membres, professionnels de l'environnement, institution de formation en environnement, associations... mais aussi à toutes les communes wallonnes et bruxelloises, tous les ministres des gouvernements de la Région Wallonne, de la Région Bruxelloise et de la Communauté française ainsi qu'aux différents administrations régionales et communautaires concernées.

Malgré l'organisation le même jour d'au moins trois autres formations susceptibles d'intéresser le même public, le séminaire a drainé 70 participants d'horizons très différents : éco-conseiller / conseiller en environnement en fonction ou demandeur d'emploi, étudiants en Ecologie Sociale de l'Institut Ilya Prigogine, étudiants de l'IGEAT, stagiaires de l'Institut Eco-Conseil, fonctionnaires d'administrations communales, échevins, directeur du Forem, employés d'IEW, de divers GAL...



L'ensemble des documents à savoir programme, liste des participants et présentations des orateurs en pdf sont accessibles sur le site www.abece.be.

Autres séminaires

2006 avait vu naître deux projets de séminaire qui aurait dû se concrétiser en 2007 à savoir l'un sur les « performances énergétiques dans les bâtiments » avec les Editions Vanden Broele et l'autre sur la prévention des déchets avec Espace Environnement. Des contacts ont été repris dans ce sens. Pour des raisons diverses, il n'a été possible d'aller plus loin en 2007. Certains projets devraient voir le jour l'an prochain.

Partage, rencontre, visibilité, convivialité

3.6. Formations continuées

Relais Energie

Portée par le succès du cycle de formation « Relais Energie » organisé en 2006 avec le soutien du Ministre Antoine et la DG TRE, l'ABECE a souhaité enchaîner avec un nouveau cycle de formation abordant diverses thématiques « énergie ». Les propositions étaient nombreuses. Les échos reçus tant auprès du Cabinet du Ministre précité que de la DG TRE étaient très favorables. Deux réunions ont permis d'affiner le projet avec les priorités régionales. Un problème administratif a toutefois retardé l'envoi de l'arrêté de subvention, la promesse nous étant elle parvenue dès juillet. L'arrêté nous est finalement parvenu fin novembre. Le premier comité d'accompagnement avec les représentants du Cabinet du Ministre Antoine et de l'Administration compétente a donc décidé de lancer cette nouvelle série de cinq formations décentralisées en 2008.

« Partenariat et travail en réseau » et « Gestion de conflit »

Afin de poursuivre le processus de renforcement et de mutualisation des compétences et d'échanges d'expériences de ses membres, l'ABECE souhaitait organiser deux cycles de formation continuée distincts. Fort du succès des formations « Gestion de projet » organisées en 2005 et 2006, l'ABECE espérait pouvoir collaborer avec le Stics pour les deux nouveaux cycles, l'un sur « Partenariat et travail en réseau » et l'autre « Négociation et gestion de conflit ».

L'arrêté de subside du Ministre Lutgen ne nous étant parvenu que fin septembre, les disponibilités du Stics ne permettaient plus de les organiser en 2007. Il a donc été décidé de mettre en place des séances de supervision collective sur ces deux thématiques et d'envisager les formations en 2008. Concrètement étaient prévus :

1. Mise en place d'une séance de supervision centrée sur la négociation et la gestion de conflits (2007). En fonction des retours des participants et des budgets disponibles, mise en place d'un processus de supervision ou d'une formation centrée sur la négociation et la gestion de conflits (2008).
2. Mise en place d'une séance de supervision centrée sur le partenariat et le travail en réseau (2007 suivie d'un cycle de formation de 3 jours (2008).

L'objectif était d'offrir aux membres la possibilité d'expérimenter la supervision afin de répondre à une attente de rencontres régulières, d'échanges et de décloisonnement des pratiques et de formation continue à partir des zones d'inconforts identifiées.

En 2007, deux jours étaient prévus :

- Le 12 novembre : Supervision centrée sur les zones d'inconforts et/ou de questions liées au partenariat et travail en réseau avec Sophie Fétu (Stics asbl).
- Le 12 décembre : Supervision centrée sur les zones d'inconforts et/ou de questions liées à la négociation et à la gestion de conflits avec Walter Pierre (Stics asbl).

L'invitation a été lancée pour le 12 novembre. Les inscrits n'étant pas suffisamment nombreux, la supervision a dû être annulée. Plusieurs membres se sont montrés intéressés par ce type de démarche mais n'étaient pas libres à ces dates. Les mois de novembre et de décembre se sont en effet avérés très riches en colloques, journées d'études... dans les divers domaines d'intérêts des éco-conseillers / conseillers en environnement. L'ABECE veillera aussi à l'avenir à diffuser les invitations dans des délais moins courts.

[Formations continuées... toujours plus](#)

3.7. Les locales

➤ La locale de Liège

Cette année, les éco-conseillers liégeois n'ont pas organisé d'évènement particulier au sein de l'ALECE.

➤ La locale de Bruxelles

La locale bruxelloise s'est réunie une seule fois en 2007 à l'occasion de la rencontre organisée avec les représentants du Cabinet de la Ministre de l'Environnement et de Bruxelles Environnement-IBGE pour discuter et amender une proposition d'appel à projets destiné à inciter les communes bruxelloises à se lancer dans la démarche d'A21L (voir point 2.2.).

Toutefois, les éco-conseillers/conseillers en environnement travaillant en commune se retrouvent très régulièrement ensemble au gré des réunions, séminaires, colloques et autres formations organisés par les acteurs bruxellois de l'environnement et de l'éducation (IBGE, Réseau Idée, Crioc, AVCB, etc.).

➤ La locale du Brabant-Wallon

Les éco-conseillers / conseillers en environnement du Brabant Wallon se sont réunis deux fois en 2007 (thème des déchets en perspective, discussion sur les nouveaux décrets déchets). Ils ont collaboré avec l'IBW dans le cadre de la distribution de sacs réutilisables (pliables) pour faire les courses au marché ou dans les petits magasins et ce dans le cadre du programme de la COPIDEC, étendu aux communes qui le souhaitaient (sacs identiques mais avec logo communal spécifique).

Aussi ils travaillent ensemble sur un projet d'ouverture d'une ressourcerie pour la collecte des encombrants à la demande avec un tri « matière ». Quatre communes sont pilotes dans ce dossier: Ottignies, Grez-Doiceau, Walhain et Court-Saint-Etienne.

Ils communiquent régulièrement par mail pour des échanges d'expérience. Exemple: qui a collecté les sapins de Noël et à quel prix? Que faites-vous des boues de curage d'égout? La commune fait-elle des modifications de tarifs des sacs et de taxe en 2008? Etc. La recherche d'info est répartie entre les membres de la locale (par exemple pour le

traitement des boues de curage - Ottignies et Jodoigne cherchent des pistes).

Du global au local

3.8. Groupes de travail

Un groupe de travail « Energie », porté par la vague du succès de « Relais Energie » en 2006, s'est constitué. Il est constitué d'une petite dizaine de membres. Une première réunion s'est tenue début 2007. Elle a évoqué la question de nouveaux outils et séminaires pour éco-conseillers en la matière. Le retard pris par l'arrivée des subsides pour lancer la nouvelle série de formations « Relais Energie » a quelque peu entamé l'enthousiasme du groupe. Les perspectives pour 2008 sont néanmoins très encourageantes.

Ensemble toujours plus fort

4. Projet Leonardo

L'année 2007 est la troisième année consécutive du projet Leonardo démarré en octobre 2004 et qui devait initialement se terminer fin 2007. Pour rappel, il est financé par la Commission Européenne et réunit 17 partenaires de 8 pays membres de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Hongrie, Italie, Slovaquie et Tchéquie). Il s'agit d'un projet de développement de normes de qualité pour le métier d'éco-conseiller en Europe.

Ce projet est composé de 4 parties :

- Une analyse de la situation de l'éco-conseil dans les différents pays partenaires.
- Une étude sur l'équilibre des genres dans le métier d'éco-conseiller,
- Le développement de standards de qualité sous la forme d'un « manuel » de l'éco-conseil ;
- L'élaboration de modules de formation pour éco-conseillers. Cette dernière étape passera par la formation des éco-conseillers et le développement de modules de formations à distance (E-learning)

Tous les documents relatifs au projet sont consultables sur le site : <http://www.ecostands.org>.

L'ABECE étant surtout responsable de la première partie du projet a poursuivi son travail de partenaire selon les clauses du contrat, à savoir en 2007, essentiellement de suivi et d'échanges sur le projet, de dissémination des premiers résultats (notamment le 11 décembre lors du séminaire « Eco-conseil et développement durable »), participation à la réunion de « clôture »...

Un rapport sur l'état des lieux de l'éco-conseil en Europe a été publié en 2007. Ce document est disponible sur www.ecostands.org et www.abece.be.

La première partie du rapport présente diverses caractéristiques des associations nationales d'éco-conseil. Dans les 8 pays partenaires, 10 associations professionnelles d'éco-conseil au niveau national ont été analysées. Toutes ces associations défendent le métier d'éco-conseiller en proposant des formations, des séminaires et des informations pratiques. Ces associations sont soit constituées de centres d'éco-conseil (Autriche, Hongrie, République Tchèque), soit des d'éco-conseillers professionnels (Belgique, Allemagne, France, Italie).

Les services de ces associations sont accessibles à plus de 1.250 membres individuels et plus de 50 centres d'éco-conseil régionaux. Les critères d'adhésion pour les membres individuels dans ces associations sont basés principalement sur la formation professionnelle, les compétences en communication et médiation, ainsi que sur l'expérience professionnelle.

Les champs d'activités des associations nationales sont très vastes et généralement en rapport avec :

- les services d'éco-conseil aux citoyens, aux secteurs public et privé,
- le développement du réseau des éco-conseillers et des personnes impliquées dans le domaine de l'environnement,
- le développement d'outils éducatifs et de communication pour les éco-conseillers et autres publics cibles,
- l'organisation de formations pour les éco-conseillers et d'autres publics.
- le lobbying et la promotion de l'éco-conseil (également au niveau de la reconnaissance du statut des éco-conseillers)

La deuxième partie du rapport porte sur les spécificités du profil professionnel des éco-conseillers dans les différents pays européens. Ce profil professionnel a été établi sur base d'un questionnaire soumis à plus de 2.000 éco-conseillers. Plus de 450 éco-conseillers ont répondu à ce questionnaire, dont 60% d'hommes et 40% de femmes.

Selon ce questionnaire, il s'avère que la plupart des éco-conseillers :

- possèdent un diplôme universitaire,
- travaillent dans le secteur public ou dans les ONGs,
- gèrent leurs activités environnementales en privilégiant des pratiques communicationnelles et participatives,
- s'occupent essentiellement des questions environnementales, qui représentent 70% à 90% de leur temps de travail, le reste étant consacré au travail administratif et à d'autres activités comme la gestion des aspects santé et sécurité,
- sont satisfaits de leur travail journalier et des services qu'ils fournissent tout en étant un peu moins par rapport à leur salaire et leur statut au sein de l'organisation pour laquelle ils travaillent,
- reconnaissent que leur travail est principalement financé par des subsides locaux, régionaux, nationaux ou européens.

Les thèmes environnementaux et les groupes cibles varient fort d'un pays à l'autre. Cela peut aller de la sensibilisation environnementale des propriétaires (par exemple, en Hongrie et en Autriche) au système de gestion environnementale pour

autorités publiques (par exemple, en Belgique et en France). De plus en plus d'éco-conseillers se tournent non seulement vers le domaine du développement durable mais aussi vers celui de l'économie et du social.

Le métier d'éco-conseiller n'a toujours pas de statut officiel ni de reconnaissance publique dans les pays partenaires.

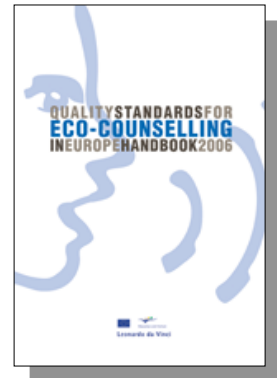
La troisième partie du rapport se penche sur l'offre en formations pour éco-conseillers. Plus de 50 formations professionnelles ont été identifiées et analysées par les partenaires. En Europe, il n'existe que 2 instituts d'éco-conseil spécialisés (en France et en Belgique). Certains pays proposent des cours spécialisés en éco-conseil (Autriche, Belgique, France). D'autres, ont eu ces cours dans le passé mais plus maintenant (Allemagne et Rép. Tchèque), d'autres encore ne disposent pas de ce genre d'écoles du tout (Italie et Slovaquie). Dans d'autres pays, les formations professionnelles ont pour base le diplôme d'études universitaires avec une spécialisation.

Conclusion

L'analyse de la demande et du statut de l'éco-conseil en Europe démontre la nécessité :

- d'harmoniser les programmes de formation des centres de formations professionnelles
- de partager les pratiques professionnelles et augmenter les projets de coopération entre les différents pays
- d'obtenir une reconnaissance publique officielle

Ce rapport a servi de base à la rédaction du manuel européen de l'Eco-Conseil, paru en 2006. Il est possible d'obtenir le manuel auprès du secrétariat de l'ABECE via secretariat@abece.be.



La réunion de "clôture" du projet **Léonardo Eco Stands For** s'est déroulée les 22 et 23 novembre 2007. Cette réunion ne pouvait pas en réalité clôturer le projet. Vu les retards, et la demande des partenaires et la Commission Européenne de mener le projet à bien, le contrat a été prolongé jusqu'au 31 avril 2008 pour permettre :

- aux partenaires de finaliser leurs modules de formation
- à BFI de finaliser le site de formation Elearning
- aux autres partenaires de tester les modules de formation



Projet d'envergure, encore à valoriser

5. Relations internationales

L'ABECE est membre d'Eco-Conseil Europe (www.ecocounselling-europe.org) depuis 1991. Huit associations professionnelles sont membres d'Eco-Conseil Europe, à savoir les associations professionnelles de l'Autriche, la Belgique, la République Tchèque, la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie et le Grand-Duché du Luxembourg. Quinze autres pays sont des partenaires observateurs. Marcel Van Meesche, vice-président de l'ABECE, est également vice-président d'Eco-Conseil Europe.

L'AG d'Eco-Conseil Europe s'est déroulée le 23 et 24 novembre 2007. L'ABECE y était représentée par Marcel Van Meesche. Les discussions ont principalement porté sur :



- l'établissement d'une liste de revendications par rapport à la finalisation du projet Eco Stand For (transfert du site Elearing et des autres résultats du projet (Manuel, analyse, etc.) vers le site Eco-Conseil Europe.)
- la demande des membres tchèques et hongrois de soumettre un projet européen de labellisation des éco-conseillers (à l'instar de la démarche allemande). L'association tchèque est leader et va étudier la remise d'un petit projet (5 partenaires maximum dans le cadre de Léonardo.
- la préparation d'une demande de financement de 20.000 à 30.000 Euros pour les activités de base d'Eco-Conseil Europe durant la période 2009 dans le cadre du subside aux ONG de la DG Environnement (Europe), ce subside est ouvert aux ONG environnementales qui couvrent au moins 7 ou 8 pays européens.



S'exporter et importer

6. Partenariat - collaboration

6.1. CRIOC

Le CRIOC a été chargé de mettre sur pied un réseau pour les acteurs de l'alimentation durable en Région de Bruxelles-Capitale. L'alimentation est un sujet d'intérêt pour de très nombreux acteurs. Les métiers de cette filière étant nombreux, ils sont sources de développement local. L'alimentation est également une thématique importante du point de vue de ses impacts environnementaux et sociaux. Le CRIOC souhaitait donc inviter les éco-conseillers / conseillers en environnement communaux de la Région bruxelloise pour leur présenter le projet. L'ABECE a donc diffusé l'invitation et les informations liées au projet.

Début octobre, le CRIOC a réalisé une enquête concernant le gaspillage alimentaire au stade de la consommation finale. Leur objectif était d'identifier la diversité des opinions et les éventuels consensus existant dans la société sur l'importance du gaspillage alimentaire du fait des consommateurs, les facteurs externes qui l'influencent et les axes d'une politique à mettre en œuvre pour lutter contre ce gaspillage. Le CRIOC a également sollicité l'ABECE afin de diffuser cette enquête auprès de ses membres.

6.2. Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon

L'ABECE fait partie des membres "associatifs" du Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon. Elle est représentée par Bénédicte Maréchal, éco-conseillère pour Jodoigne et Walhain. Elle participe à 2 ou 3 réunions par an.

Du réseau, toujours du réseau

Association Belge des Eco-conseillers et Conseillers en Environnement

A.B.E.C.E. asbl

Rue Van Elewyck 35 à 1050 Bruxelles

Tél. 02 644 11 84

E-mail : abece@skynet.be

Site WEB : www.abece.be

CB Triodos: 523-0801926-05

Antenne wallonne

Rue des Viaducs 216 à 7020 Nimy